

FICHE TECHNIQUE

SALLE ARCHAOS

Pôle National Cirque

mise à jour 04/2023

Archaos - Pôle National Cirque

Mail : contact@archaos.fr

Tel : +33 (0)4 91 55 61 65

Adresse bureaux : 185 rue de Lyon 13015 Marseille

Adresse salle Archaos : 22 boulevard de la Méditerranée 13015 Marseille

- **ACCÈS SALLE ARCHAOS**

Métro M2 Station Gèze puis 700 m à pied ou bus B2 ou 70 - Arrêt Méditerranée

Voiture Via A55 – sortie 3 Les Arnavaux-Joliette ou sortie 4 Les Arnavaux
Via A7 – sortie 34 Les Arnavaux



- **L'ÉQUIPE**

Raquel Rache de Andrade : Co directrice

Guy Carrara : Co Directeur

Simon Carrara : Directeur délégué

Mathilde Lecain : Administratrice

Hervé Bigey : Directeur technique

Amélie Fricker : Responsable communication

Tiphaine Souron : Responsable actions culturelles

Flore Colomine : Chargée de production et d'accueil en résidence

Contacts résidence :

Flore Colomine : fcolomine@archaos.fr 04 86 68 31 52 ou 07 65 66 74 81

Hervé Bigey : hbigey@archaos.fr 06 16 17 74 91

- **HORAIRES DE TRAVAIL**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Les horaires normaux de travail de la technique sont de 9h à 13h et de 14h à 18h.

- **PRÉVENTION DES RISQUES**

Les différentes directives et spécificités du lieu vous seront communiquées et expliquées lors de votre venue dans notre lieu.

Néanmoins, il est tenu à chacun de respecter l'ensemble des normes et des réglementations en vigueur, de veiller à porter les EPI (équipements de protection individuelles) appropriés en fonction des tâches à effectuer et d'appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité du code du travail.

Quand les artistes circassiens endossent le rôle de technicien (et plus particulièrement lors des montages et démontages) ils doivent s'équiper également d'EPI et respecter les obligations des techniciens.

Seules les personnes attestant d'une formation (à présenter) et habilitées par le directeur technique pourront accéder aux installations électriques et travailler en hauteur avec harnais.

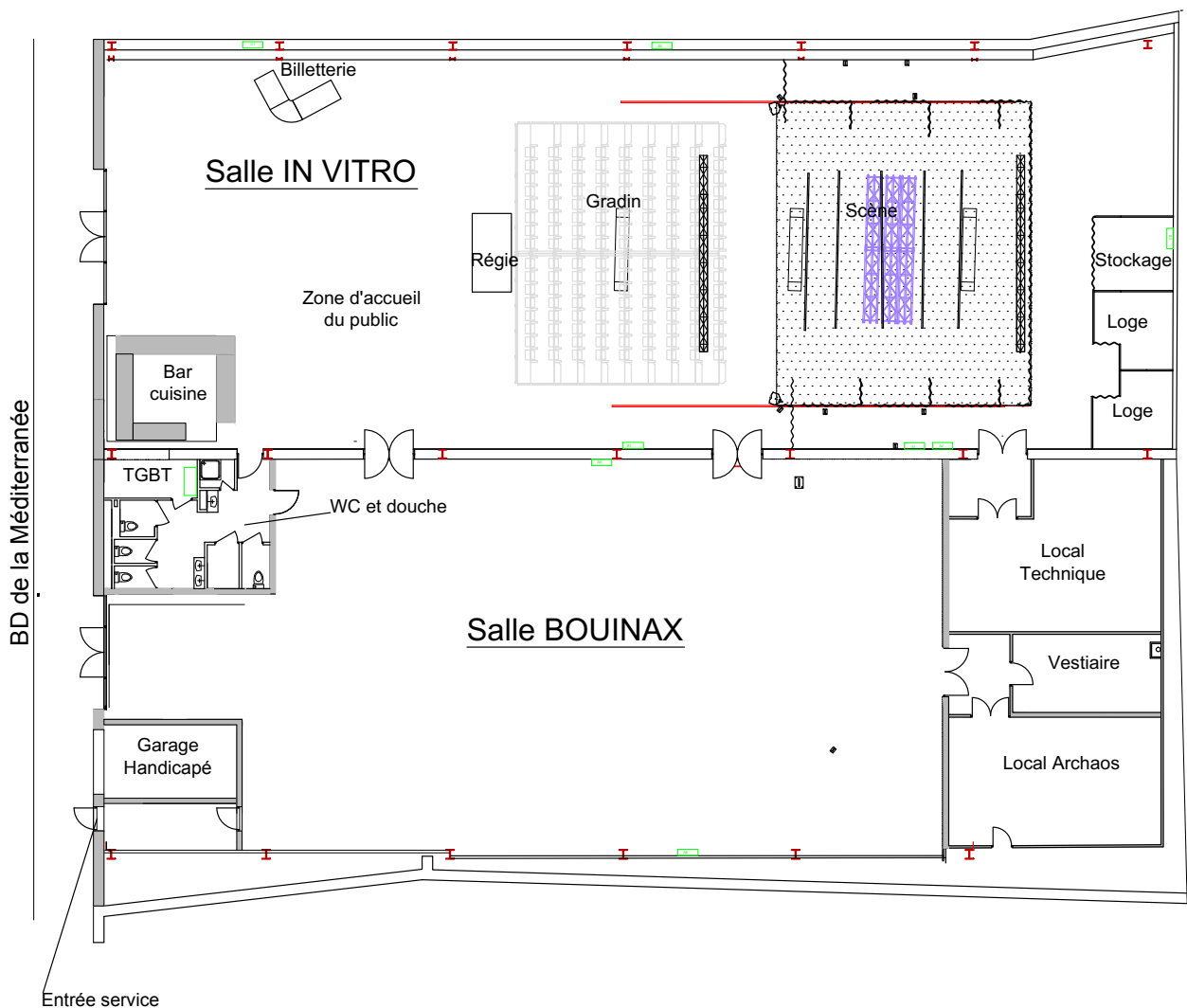
Les installations spécifiques d'accroche d'aérien ou de levage ne pourront être effectuées qu'après validation par le responsable technique d'Archaos.

L'ensemble des éléments de décor devra répondre à la réglementation en vigueur concernant la lutte contre l'incendie dans les ERP de type L soit M1 ou B-s2 d0. Les procès verbaux de classement de réaction au feu vous seront demandés.

Tout usage d'artifice devra faire l'objet d'une demande d'autorisation au directeur technique bien avant votre arrivée dans nos locaux pour permettre une évaluation des risques et demande d'examen de la commission de sécurité (Art.L55)

Les véhicules ne sont pas autorisés à rentrer dans nos locaux sauf pour charger et décharger quand c'est nécessaire et après validation par Archaos. Pas de parking sécurisé à notre salle. Parking dans la rue.

- **PLAN GÉNÉRAL**



- **ESPACE SCÉNIQUE SALLE IN VITRO**

Dans la salle IN VITRO plancher bois de 11,7 m d'ouverture par 9,7 m de profondeur.

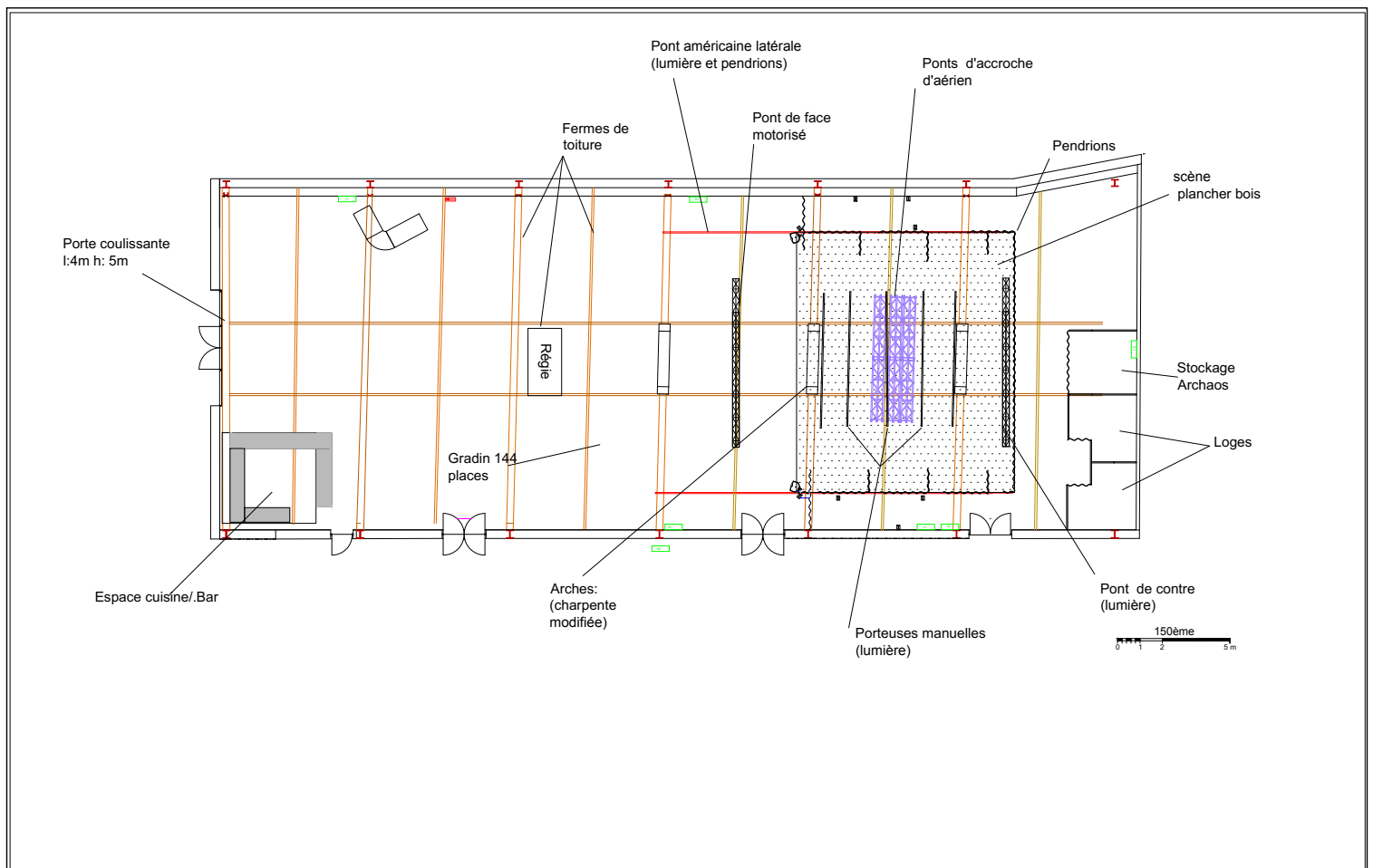
Espace scénique avec les pendrillons : Largeur 9,5 m x profondeur 9,7 m.

Coulisses à cour et jardin d'environ 1,5 m de large.

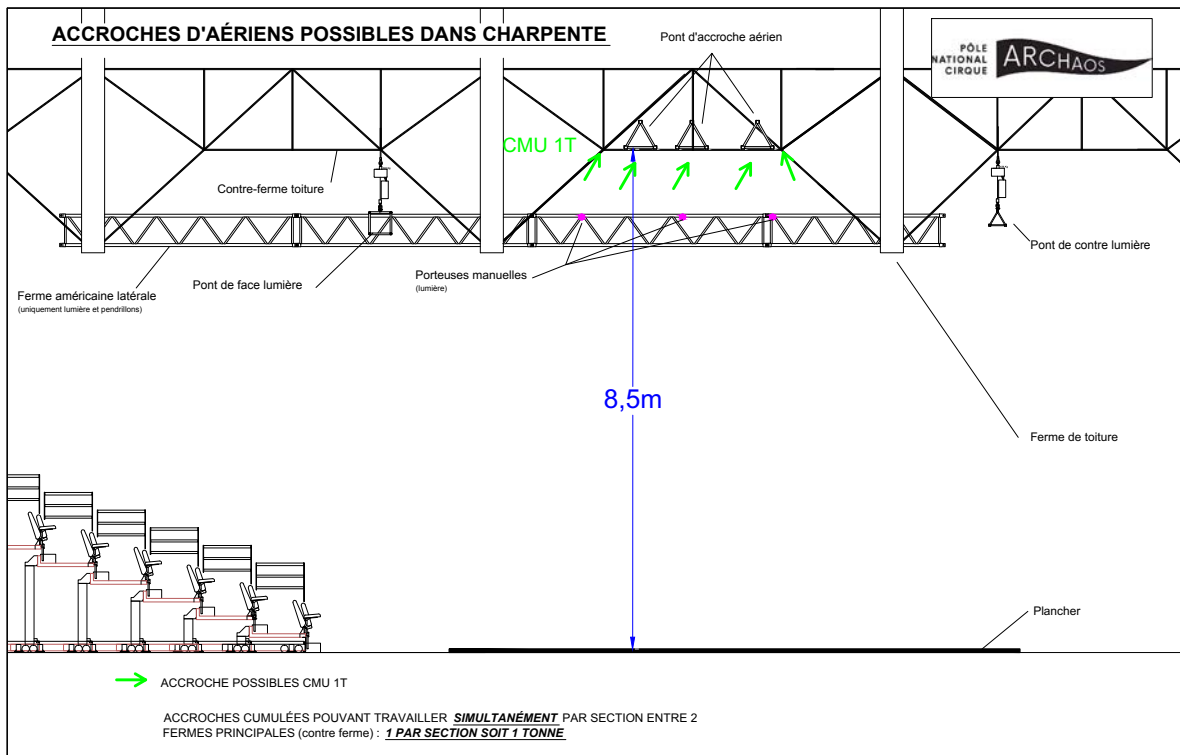
Dégagement au lointain pour stockage et 2 loges.

Les fermes de charpente sont à 7 m du plancher.

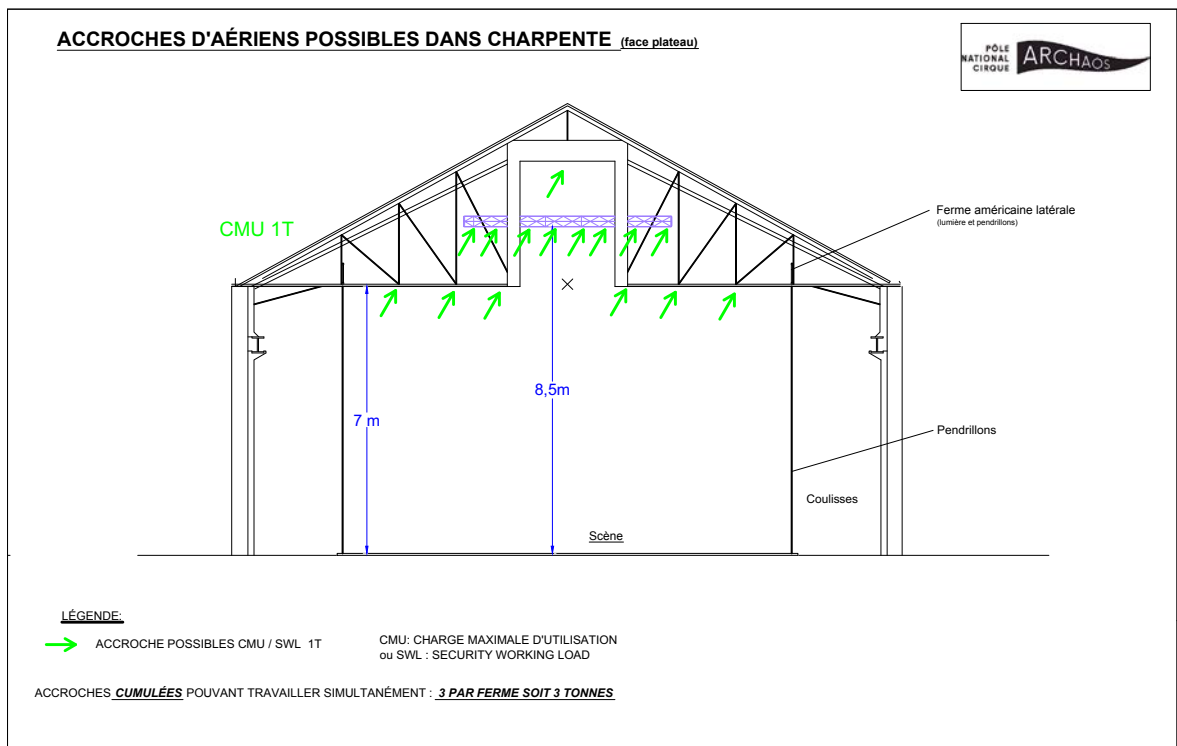
Plan salle IN VITRO : (Résidence)



Coupe Longitudinale



Coupe transversale



Pont de face et pont de contre lumière :

Ils sont motorisés.

Ne peuvent être manipulés que par une personne formée et autorisée d'Archaos ;

Pont de face : L 7,5 m / H plafonnée à 7,3 m.

Poutre aluminium triangulée carrée de 300 x 300.

CMU 250 kg.

Pont de contre : L 7,5 m / H plafonnée à 7,3 m.

Poutre aluminium triangulée triangulaire de 300.

CMU 150 kg.

Ces ponts sont uniquement destinés à des accroches lumières. Interdit pour accroches d'aériens.

Les 3 perches mobiles manuelles (lumière ou décor) :

CMU 150 kg

Longueur 6 m allongeable à 9 m avec une rallonge de 1,5 m à chaque extrémité.

Hauteur plafonnée à 7,5 m (Ne pas trop charger car après impossible de les monter manuellement car trop lourdes).

Elles sont à re-sécuriser également une fois plafonnées (double accroche obligatoire pour tout).

Ponts aluminium d'accroche d'aérien dans charpente :

3 ponts alu section triangulaires de 500 mm dans la charpente. Longueur 5,4 m. CMU 1t par point sur les membrures. (tubes Ø 50 mm).

Les accroches d'aériens ne sont autorisées que sur les ponts aluminium de 500 mm et aux nœuds de charpente ou à proximité directe de ces nœuds. (voir plans p.6)

Les 2 fermes de charpente au-dessus de la boîte noire peuvent supporter jusqu'à 3 points d'1 tonne chacun par ferme si ces points sont répartis mais toujours aux nœuds de charpente. (p.6)

Modifications de charpente :

Cette modification de charpente a été réalisée sur 3 fermes de charpente. Elle constitue la zone de grand volant : voir plan espace scénique coupe transversale p.6.

Fermes américaines latérales :

Pont plat alu triangulé de 500 (en rouge sur les plans de masse).

Ces ponts plats périphériques ne peuvent supporter des accroches d'aérien.

Ils supportent les pendrillons et de la lumière uniquement (pas d'efforts latéraux possibles).

Équipement scénique :

Le plateau est équipé avec :

- Plancher bois habillé de tapis de danse noir
- Une boîte noire à l'italienne avec 4 rues de chaque côté
- Un système son composé de 2 PMX15, 2 PMX 12 et 2 sub ML18 Amadeus et 2 retours DXR10 (à installer sur demande) avec mixette équipée de mini jack pour connecter ordi ou téléphone.
- Un plan de feu « permanent » composé de PC, PAR, Sources 4 led et projecteurs asservis, l'ensemble est commandable par télécommande au plateau (Ipad) ou pupitre Coloursource ou pupitre Lightcommander II 24/6 ou ION XE20 ETC.

Les éléments de commande son et lumière peuvent être très basiques et simples d'emploi pour des non techniciens ou plus perfectionnés. Nous ajustons l'outils que nous vous confions en fonction de vos compétences.

Ces éléments de commande seront à votre arrivée devant le plateau et peuvent être connectés facilement en régie derrière le gradin lors des représentations publiques.